

Ordre du jour

SÉANCE ORDINAIRE (huis clos)

5 janvier 2022

Considérant la situation actuelle, la municipalité désire vous informer que vous pouvez poser vos questions par courriel au dg@st-edmond-de-grantham.qc.ca

De plus, un enregistrement de la rencontre sera disponible dès que possible sur le site web.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Comptes à payer

6.2 Dépôt - états comparatifs

6.3 Dépôt du rapport annuel 2021 pour l'application du règlement de gestion contractuelle

6.4 Dépôt et adoption de la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2022

6.5 Cotisation annuelle – association des directeurs municipaux du Québec (A.D.M.Q.)

6.6 Les journées de la persévérance scolaire

6.7 Déclaration des intérêts pécuniaires du maire

6.8 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023

6.9 Demandes de soumissions par demandes de prix – différents projets

7. TRAVAUX PUBLICS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Contribution à la bibliothèque municipale

11.2 Emploi été canada – demande de subvention

11.3 Demande au programme Proximité – ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation –
« abri préau à la découverte des richesses locales »

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

N.B.1 : La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le mardi 1 février 2022.